

## MIR QUALITY GROWTH SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable  
23, avenue de la Porte-Neuve  
L-2085 Luxembourg  
R.C. Luxembourg B - 53.392

### AVIS AUX ACTIONNAIRES CONVOCAION

Les actionnaires de **MIR QUALITY GROWTH SICAV** (la «société») sont invités à participer à l'assemblée générale ordinaire (l'«assemblée») qui se tiendra au siège social de la société, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2085 Luxembourg,

**le mardi 20 avril 2004, à 11 heures,**

et qui aura l'ordre du jour suivant:

1. Rapports du conseil d'administration et du réviseur d'entreprises pour l'exercice clos au 31 décembre 2003.
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003.
3. Affectation des résultats.
4. Quitus aux administrateurs pour l'accomplissement de leur mandat.
5. Composition du conseil d'administration.
6. Ré-élection du réviseur d'entreprises.
7. Divers.

Les résolutions soumises à l'assemblée ne requièrent aucun quorum. Elles seront adoptées à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'assemblée.

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à l'assemblée, les propriétaires d'actions au porteur doivent déposer leurs titres cinq jours francs avant l'assemblée aux guichets de BNP Paribas Luxembourg, 10A, boulevard Royal, L-2093 Luxembourg ou auprès du représentant en Suisse où des formules de procuration sont disponibles.

Les détenteurs d'actions nominatives doivent dans le même délai informer par écrit (lettre ou formulaire de procuration) le conseil d'administration de leur intention d'assister à l'assemblée.

Les statuts, le prospectus et le rapport annuel de la société peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant et Service de Paiement en Suisse: Mirabaud & Cie, 3, boulevard du Théâtre, 1204 Genève.

Pour le conseil d'administration